

COMMUNE DE LANDES

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 9 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de LANDES, s'est réuni dans la Salle de la Mairie de Landes sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Michel PELLETIER, Maire.

Présents : Mmes BALLANGER, CAIVEAU, GIRAUD, HERVÉ, LINKA et WITCZAK et MM. BAUDOUIN, GIRAUD, LAURENT, MORAND, PELLETIER, ROCHE, VIDAL et VINET

Absent : Mme MITU

Secrétaire de séance : Mme GIRAUD

Date de convocation : 30 août 2024

Présence de Mr et Mme NANTI, Petit-fils de Max à Lusseau.

Lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 17 juillet 2024, lequel est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Durant la lecture, il est signalé le mécontentement du boulanger suite à l'augmentation du loyer.

Mr Lapeyronnie est OK pour que la Commune l'aide à trouver un remplaçant.

1°) RENOUVELLEMENT CONVENTION AVEC LA POSTE POUR AGENCE POSTALE COMMUNALE

Mr le Maire fait part de la fin de la convention avec La Poste au 31.08.2024. Après lecture de la nouvelle convention proposée par La Poste aux mêmes conditions que la précédente sur une durée maximum de 9 ans, le Conseil Municipal vote pour son renouvellement de 9 ans, à l'unanimité.

2°) DEMANDE EXONERATION TAXE HABITATION POUR MEUBLES DE TOURISME

Mr le Maire fait part de la demande de Mr et Mme Bruyère. A ce jour, deux gîtes pourraient être concernés, ceux de la famille Bruyère et celui de Montrançon. Une exonération est possible pour les gîtes ou/et les chambres d'hôtes si la commune est classée en ZRR ce qui est le cas de Landes.

Les membres du Conseil Municipal décide :

Exonération des gîtes : Contre 8 ; Abstentions 5 ; Pour 1

Exonération des chambres d'hôtes : Contre 12 ; Abstention 2

Par conséquent, aucune exonération ne sera faite par la commune pour les meublés de tourisme.

3°) DIVERS DEVIS POUR AMENAGEMENT POURTOUR SALLE DU PUIITS, CONTAINERS POUBELLES, ETC.

Mr le Maire fait part des devis reçus de l'entreprise Marchand pour :

- Pourtour sanitaires Salle du Puits : 1 584,00 € TTC
- Emplacement poubelles Clos des Amourettes : 595,20 € TTC

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les deux devis.

4°) CAFE DES JOURS HEUREUX : LICENCE 4

Mr le Maire étant en attente d'informations complémentaires, report à une prochaine réunion.

5°) PREPARATION BULLETIN MUNICIPAL

Réunion prévue le 30/09/2024 à 19h00.

6°) REPAS DES AINES

Le repas sera le Lundi 11 Novembre. Menu vu avec quelques points à préciser.

Cérémonie du 11.11 prévue à 10h00.

7°) DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal valide cette DM pour divers ajustements de crédits.

8°) QUESTIONS DIVERSES

Toiture logement Cour des Pervenches

Réfection de la toiture à prévoir en urgence.

Réunion des associations

Date prévue le Jeudi 10/10/2024 à 18h30 dans la Salle de la Soie.

Commission du Personnel

Date prévue le Lundi 23/09/2024 à 17h30.

TOUR DE TABLE

Brûlages des déchets

Mr Baudouin s'inquiète des feux dans le centre-bourg, qui dégagent des odeurs nauséabondes et fumées dans le village. Une information sera mise dans le bulletin.

Chemin des Vignes

Mme Linka signale que ce chemin est abîmé et des herbes au milieu de la route. Les trous seront bouchés.

Déjections canines

Mme Giraud signale ce problème. Une info sera mise dans le prochain bulletin.

Place Jacques Etourneau

Mme Giraud signale la nécessité d'afficher le non-stationnement sur les 4 places de parking, les samedi et dimanche, ceci pour faciliter l'installation du Food-Truck. Mr le Maire voit pour faire faire une pancarte et un arrêté sera pris.

Formations AMF 17

Mme Witczak évoque les formations AMF et le compte élu.

La séance est levée à 22h20.